

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2018/1853 DE LA COMMISSION**du 27 novembre 2018****accordant une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides «Teat désinfectants biocidal product family of CVAS»****(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides ⁽¹⁾, et notamment son article 44, paragraphe 5,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 28 août 2015, la société Scientific Consulting Company (SCC) GmbH a présenté, au nom de la société CVAS Development GmbH, une demande conformément à l'article 43, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012 pour l'autorisation d'une famille de produits biocides, dénommée «Teat désinfectants biocidal product family of CVAS» (ci-après la «famille de produits»), relevant du type de produits 3, tels que définis à l'annexe V dudit règlement. L'autorité compétente des Pays-Bas a accepté d'évaluer cette demande conformément à l'article 43, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012. La demande a été inscrite sous le numéro BC-WU019429-99 dans le registre des produits biocides (ci-après le «registre»).
- (2) La substance active contenue dans la famille de produits biocides est l'iode, y compris la polyvinylpyrrolidone iodée, qui figure dans la liste de l'Union des substances actives approuvées visée à l'article 9, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 528/2012. Compte tenu des propriétés intrinsèques de la substance active, et à la suite de l'entrée en vigueur des critères scientifiques pour la détermination des propriétés perturbant le système endocrinien définis par le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ⁽²⁾, la Commission déterminera s'il est nécessaire de réexaminer l'approbation de l'iode, y compris la polyvinylpyrrolidone iodée, conformément à l'article 15 du règlement (UE) n° 528/2012. En fonction des résultats de cette évaluation, la Commission déterminera s'il est nécessaire de réexaminer les autorisations de l'Union pour des produits contenant la substance active, conformément à l'article 48 du règlement (UE) n° 528/2012.
- (3) Le 30 août 2017, conformément à l'article 44, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012, l'autorité compétente d'évaluation a transmis le rapport d'évaluation et les conclusions de son évaluation à l'Agence européenne des produits chimiques (ci-après l'«Agence»).
- (4) Le 19 mars 2018, l'Agence a transmis à la Commission un avis ⁽³⁾ contenant le projet de résumé des caractéristiques de la famille de produits biocides (ci-après le «RCP») et le rapport final d'évaluation du produit sur la famille de produits conformément à l'article 44, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 528/2012. Dans cet avis, l'Agence conclut que la famille de produits répond à la définition de «famille de produits biocides» figurant à l'article 3, paragraphe 1, point s), du règlement (UE) n° 528/2012, qu'elle peut faire l'objet d'une autorisation de l'Union conformément à l'article 42, paragraphe 1, dudit règlement et que, sous réserve du respect du projet de RCP, la famille de produits remplit les conditions définies à l'article 19, paragraphes 1 et 6, dudit règlement.
- (5) Le 25 avril 2018, l'Agence a transmis à la Commission le projet de RCP dans toutes les langues officielles de l'Union, conformément à l'article 44, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 528/2012.
- (6) La Commission partage l'avis de l'Agence et estime par conséquent qu'il convient d'accorder une autorisation de l'Union pour la famille de produits biocides concernée.
- (7) Les mesures prévues par le présent règlement sont conformes à l'avis du comité permanent des produits biocides,

⁽¹⁾ JO L 167 du 27.6.2012, p. 1.

⁽²⁾ Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission du 4 septembre 2017 définissant des critères scientifiques pour la détermination des propriétés perturbant le système endocrinien, conformément au règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil (JO L 301 du 17.11.2017, p. 1).

⁽³⁾ Avis de l'ECHA du 7 mars 2018 concernant l'autorisation de l'Union pour «Teat désinfectants biocidal product family of CVAS» (ECHA/BPC/193/2018).

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

Une autorisation de l'Union est accordée à la société CVAS Development GmbH pour la famille de produits biocides «Teat désinfectants biocidal product family of CVAS» sous le numéro EU-0018724-0000.

L'autorisation de l'Union est valable du 18 décembre 2018 au 30 novembre 2028.

L'autorisation de l'Union est subordonnée au respect du RCP figurant en annexe.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 27 novembre 2018.

Par la Commission
Le président
Jean-Claude JUNCKER

ANNEXE

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

TEAT DISINFECTANTS BIOCIDAL PRODUCT FAMILY OF CVAS

TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0018724-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0018724-0000

PARTIE I

PREMIER NIVEAU D'INFORMATION**1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES****1.1. Nom**

Nom	TEAT DISINFECTANTS BIOCIDAL PRODUCT FAMILY OF CVAS

1.2. Type(s) de produit(s)

Type(s) de produit(s)	TP03 - Hygiène vétérinaire

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	CVAS Development GmbH
	Adresse	Dr. Albert Reimann Str. 16a, 68526 Ladenburg, Allemagne
Numéro de l'autorisation	EU-0018724-0000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0018724-0000	
Date de l'autorisation	18 décembre 2018	
Date d'expiration de l'autorisation	30 novembre 2028	

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Calvatis GmbH
Adresse du fabricant	Dr. Albert Reimann Str. 16a 68526 Ladenburg Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Dr. Albert Reimann Str. 16a 68526 Ladenburg Allemagne
Nom du fabricant	Arthur Schopf Hygiene GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Pfaffensteinstr. 1 83115 Neubeuern Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Pfaffensteinstr. 1 83115 Neubeuern Allemagne

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Iode
Nom du fabricant	Cosayach Nitratos S.A.

Adresse du fabricant	Amunategui 178 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	S.C.M. Cosayach Cala Cala Pozo Almonte Chili
Substance active	Iode
Nom du fabricant	ACF Minera S.A.
Adresse du fabricant	San Martín No 499 Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	Lagunas mine Pozo Almonte Chili
Substance active	Iode
Nom du fabricant	SQM S.A.
Adresse du fabricant	Los Militares 4290, Piso 4 Las Condes Chili
Emplacement des sites de fabrication	Nueva Victoria plant Pedro de Valdivia plant Chili
Substance active	Iode
Nom du fabricant	Nihon Tennen Gas Co., Ltd / Kanto Natural Gas Development Co., Ltd
Adresse du fabricant	661 Mobara 297-8550 Mobara City, Chiba Japon
Emplacement des sites de fabrication	Chiba Plant, 2508 Minami-Hinata 299-4205 Shirako-Machi, Chosei-Gun, Chiba Japon
Substance active	Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	Norkem Limited (manufacturer of PVP-iodine)
Adresse du fabricant	Norkem House, Bexton Lane WA 16 9FB Knutsford, Cheshire Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Norkem House, Bexton Lane WA 16 9FB Knutsford, Cheshire Royaume-Uni

2. COMPOSITION DE LA FAMILLE DE PRODUITS ET TYPE DE FORMULATION

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Teneur (%)	
					Min.	Max.
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0	0,54
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		0	4,16
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0	0,33

2.2. Type(s) de formulation

Formulation(s)	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

PARTIE II

DEUXIÈME NIVEAU D'INFORMATION — MÉTA-RCP

MÉTA-RCP 1

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 1

1.1. Identification du méta-RCP 1

Identifiant	méta RCP 1
-------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-1
--------	-----

1.3. Type(s) de produit(s)

Type(s) de produit(s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
-----------------------	----------------------------

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 1

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0	0
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,16	1,5
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0	0

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP 1

Formulation	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution
-------------	---

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 1

Mentions de danger	
Conseils de prudence	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants.

4. USAGE(S) AUTORISÉ(S) DU MÉTA-RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage 1 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traité des trayons par trempage manuel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—

Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage manuel au moyen d'un gobelet de trempage Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque traxon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur environ 3 cm.

Si nécessaire, faire l'appoint de désinfectant dans le gobelet du dispositif de trempage en pressant le réservoir. Réapprovisionner le réservoir avec le désinfectant si nécessaire.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage 2 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par trempage automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—

Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage automatique Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du système de trempage automatique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Après la traite, le vide est désactivé et le désinfectant pour trayon est injecté dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 5 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé.

Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex: avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite.

Le processus est entièrement automatique.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI ⁽¹⁾ DU MÉTA-RCP 1

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les consignes d'utilisation spécifiques du produit

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques au produit

⁽¹⁾ Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées relevant du méta-RCP1 considéré.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Mentionné dans la FDS

Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation: assurer un apport d'air frais; consulter un médecin en cas de symptômes.

En cas de contact avec la peau: laver immédiatement à l'eau et au savon puis rincer soigneusement.

En cas de contact avec les yeux: rincer l'œil ouvert sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion: se rincer la bouche puis boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Stabilité et réactivité

Réactivité: aucune réaction dangereuse connue.

Stabilité chimique: le produit est chimiquement stable dans un environnement d'utilisation normal (à température ambiante).

Possibilité de réactions dangereuses: aucune réaction dangereuse n'est à craindre dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter: non déterminées.

Substances incompatibles: non déterminées.

Produits de décomposition dangereux: aucun produit de décomposition dangereux connu.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Porter une combinaison de protection.

Assurer une ventilation suffisante.

Tenir toutes les sources d'inflammation éloignées, ne pas fumer.

Précautions pour la protection de l'environnement: ne pas laisser ce produit pénétrer dans les égouts, dans les eaux de surface ou dans les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: recouvrir le produit d'un matériau absorbant (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois). Éliminer le produit en respectant les réglementations en vigueur.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Mentionné dans la FDS

Méthodes de traitement des déchets: déchets dangereux (AVV). Ne pas jeter ce produit avec les ordures ménagères. Ne pas laisser ce produit pénétrer dans les égouts. Doit être traité conformément aux réglementations officielles en vigueur.

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une installation d'épuration individuelle.

Produit nettoyant recommandé: eau, détergent si nécessaire.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation: 18 mois

Le produit doit être protégé du gel, stocké à une température ne dépassant pas 30 °C et maintenu à l'abri des rayons du soleil.

6. AUTRES INFORMATIONS

—

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 1

7.1. **Nom(s) commercial (aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Noms commercial(aux)	Dip es barriere Dip es barriere 1.4 Iod Dip F 14 P				
Numéro d'autorisation	EU-0018724-0001 1-1				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,16
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0

MÉTA-RCP 2

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 2

1.1. **Identification du méta-RCP 2**

Identifiant	méta RCP 2
-------------	------------

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-2
--------	-----

1.3. **Type(s) de produit(s)**

Type(s) de produit(s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
-----------------------	----------------------------

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 2

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP 2**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0	0
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,56	2,5
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0	0

2.2. **Type(s) de formulation du méta-RCP 2**

Formulation	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution
-------------	---

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 2

Mentions de danger	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu dans local/regional/national/international regulation Éliminer le récipient dans local/regional/national/international regulation

4. USAGE(S) AUTORISÉ(S) DU MÉTA-RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 3. Usage 1 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par trempage manuel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage manuel au moyen d'un gobelet de trempage Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur environ 3 cm.

Si nécessaire, faire l'appoint de désinfectant dans le gobelet du dispositif de trempage en pressant le réservoir. Réapprovisionner le réservoir avec le désinfectant si nécessaire.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2. Description de l'usage

Tableau 4. Usage 2 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par trempage automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage automatique Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du système de trempage automatique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Après la traite, le vide est désactivé et le désinfectant pour trayon est injecté dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 5 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé.

Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex: avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite.

Le processus est entièrement automatique.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI ⁽¹⁾ DU MÉTA-RCP 2

5.1. **Consignes d'utilisation**

Voir les consignes d'utilisation spécifiques du produit

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques au produit

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Mentionné dans la FDS

Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation: assurer un apport d'air frais; consulter un médecin en cas de symptômes.

En cas de contact avec la peau: laver immédiatement à l'eau et au savon puis rincer soigneusement.

En cas de contact avec les yeux: rincer l'œil ouvert sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion: se rincer la bouche puis boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Stabilité et réactivité

Réactivité: aucune réaction dangereuse connue.

Stabilité chimique: le produit est chimiquement stable dans un environnement d'utilisation normal (à température ambiante).

Possibilité de réactions dangereuses: aucune réaction dangereuse n'est à craindre dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter: non déterminées.

Substances incompatibles: non déterminées.

Produits de décomposition dangereux: aucun produit de décomposition dangereux connu.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Porter une combinaison de protection.

Assurer une ventilation suffisante.

Tenir toutes les sources d'inflammation éloignées, ne pas fumer.

⁽¹⁾ Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées relevant du méta-RCP2 considéré.

Précautions pour la protection de l'environnement: ne pas laisser ce produit pénétrer dans les égouts, dans les eaux de surface ou dans les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: recouvrir le produit d'un matériau absorbant (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois). Éliminer le produit en respectant les réglementations en vigueur.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Mentionné dans la FDS

Méthodes de traitement des déchets: déchets dangereux (AVV). Ne pas jeter ce produit avec les ordures ménagères. Ne pas laisser ce produit pénétrer dans les égouts. Doit être traité conformément aux réglementations officielles en vigueur.

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une installation d'épuration individuelle.

Produit nettoyant recommandé: eau, détergent si nécessaire.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation: 18 mois

Le produit doit être protégé du gel, stocké à une température ne dépassant pas 30 °C et maintenu à l'abri des rayons du soleil.

6. AUTRES INFORMATIONS

—

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 2

7.1. Nom(s) commercial (aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Noms commercial(aux)	Dip es Io-film Dip es Io-film 3.0 Iod-Dip Io-film 30				
Numéro d'autorisation	EU-0018724-0002 1-2				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		2,5
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0

MÉTA-RCP 3

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 3

1.1. Identification du méta-RCP 3

Identifiant	méta RCP 3
-------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-3
--------	-----

1.3. **Type(s) de produit(s)**

Type(s) de produit(s)	TP03 - Hygiène vétérinaire

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 3

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP 3**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0	0
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,56	4,16
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0	0

2.2. **Type(s) de formulation du méta-RCP 3**

Formulation	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 3

Mentions de danger	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu dans local/regional/national/international regulation Éliminer le récipient dans local/regional/national/international regulation

4. USAGE(S) AUTORISÉ(S) DU MÉTA-RCP 3

4.1. **Description de l'usage**

Tableau 5. Usage 1 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traité des trayons par trempage manuel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite

Méthode(s) d'application	Trempeage manuel au moyen d'un gobelet de trempage Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur environ 3 cm.

Si nécessaire, faire l'appoint de désinfectant dans le gobelet du dispositif de trempage en pressant le réservoir. Réapprovisionner le réservoir avec le désinfectant si nécessaire.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2. Description de l'usage

Tableau 6. Usage 2 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par trempage automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures

Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage automatique Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du système de trempage automatique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Après la traite, le vide est désactivé et le désinfectant pour trayon est injecté dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 5 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé.

Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex: avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite.

Le processus est entièrement automatique.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI ⁽¹⁾ DU MÉTA-RCP 3

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les consignes d'utilisation spécifiques du produit

⁽¹⁾ Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées relevant du méta-RCP3 considéré.

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques au produit

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Mentionné dans la FDS

Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation: assurer un apport d'air frais; consulter un médecin en cas de symptômes.

En cas de contact avec la peau: laver immédiatement à l'eau et au savon puis rincer soigneusement.

En cas de contact avec les yeux: rincer l'œil ouvert sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion: se rincer la bouche puis boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Stabilité et réactivité

Réactivité: aucune réaction dangereuse connue.

Stabilité chimique: le produit est chimiquement stable dans un environnement d'utilisation normal (à température ambiante).

Possibilité de réactions dangereuses: aucune réaction dangereuse n'est à craindre dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter: non déterminées.

Substances incompatibles: non déterminées.

Produits de décomposition dangereux: aucun produit de décomposition dangereux connu.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Porter une combinaison de protection.

Assurer une ventilation suffisante.

Tenir toutes les sources d'inflammation éloignées, ne pas fumer.

Précautions pour la protection de l'environnement: ne pas laisser ce produit pénétrer dans les égouts, dans les eaux de surface ou dans les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: recouvrir le produit d'un matériau absorbant (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois). Éliminer le produit en respectant les réglementations en vigueur.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Mentionné dans la FDS

Méthodes de traitement des déchets: déchets dangereux (AVV). Ne pas jeter ce produit avec les ordures ménagères. Ne pas laisser ce produit pénétrer dans les égouts. Doit être traité conformément aux réglementations officielles en vigueur.

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une installation d'épuration individuelle.

Produit nettoyant recommandé: eau, détergent si nécessaire.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation: 18 mois

Le produit doit être protégé du gel, stocké à une température ne dépassant pas 30 °C et maintenu à l'abri des rayons du soleil.

6. AUTRES INFORMATIONS

—

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 3

7.1. **Nom(s) commercial (aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Noms commercial(aux)	Dip es barriere S Dip es barriere 3.0 Iod-Dip F 30 P Baktostop Barrier color				
Numéro d'autorisation	EU-0018724-0003 1-3				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		2,5
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0

7.2. **Nom(s) commercial (aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Noms commercial(aux)	Dip es barriere RS Dip es barriere 5.0 Iod-Dip F 50 P BaktoStop barier				
Numéro d'autorisation	EU-0018724-0004 1-3				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		4,16
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0

MÉTA-RCP 4

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 4

1.1. **Identification du méta-RCP 4**

Identifiant	méta RCP 4
-------------	------------

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-4
--------	-----

1.3. **Type(s) de produit(s)**

Type(s) de produit(s)	TP03 - Hygiène vétérinaire

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 4

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP 4**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0	0
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,56	2,5
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0	0

2.2. **Type(s) de formulation du méta-RCP 4**

Formulation	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 4

Mentions de danger	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu dans local/regional/national/international regulation Éliminer le récipient dans local/regional/national/international regulation

4. USAGE(S) AUTORISÉ(S) DU MÉTA-RCP 4

4.1. **Description de l'usage**

Tableau 7. Usage 1 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par trempage manuel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite

Méthode(s) d'application	Trempage manuel au moyen d'un gobelet de trempage Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur environ 3 cm.

Si nécessaire, faire l'appoint de désinfectant dans le gobelet du dispositif de trempage en pressant le réservoir. Réapprovisionner le réservoir avec le désinfectant si nécessaire.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2. Description de l'usage

Tableau 8. Usage 2 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par pulvérisation manuelle avec un pulvérisateur à gâchette

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures

Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser la partie supérieure du pulvérisateur à gâchette sur le réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur à gâchette en veillant à ce qu'environ 3 cm du trayon autour du conduit papillaire soient recouverts de désinfectant.

Réapprovisionner le réservoir du pulvérisateur à gâchette avec le désinfectant si nécessaire.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Après la désinfection, vider le réservoir puis le nettoyer ainsi que le pulvérisateur à gâchette en les rinçant à l'eau.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé dans la fiche produit par le titulaire de l'autorisation) pendant la désinfection des trayons post-traite par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette.

Éviter de travailler dans l'embrun de pulvérisation.

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.3. Description de l'usage

Tableau 9. Usage 3 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électrique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électrique Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache et y plonger l'une des lances d'aspiration du pulvérisateur électrique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur électrique en veillant à ce qu'environ 3 cm du trayon autour du conduit papillaire soient recouverts de désinfectant.

Remplacer le bidon vide par un bidon neuf contenant la quantité nécessaire de produit prêt à l'emploi.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Après la désinfection, placer la lance d'aspiration dans un seau d'eau puis pomper de l'eau dans le pulvérisateur pour le nettoyer.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé dans la fiche produit par le titulaire de l'autorisation) pendant la désinfection post-traite des trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électrique.

Éviter de travailler dans l'embrun de pulvérisation.

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.3.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.3.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.4. **Description de l'usage**

Tableau 10. Usage 4 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par trempage automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage automatique Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.4.1. *Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage*

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du système de trempage automatique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Après la traite, le vide est désactivé et le désinfectant pour trayon est injecté dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 5 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé.

Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex: avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite.

Le processus est entièrement automatique.

4.4.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage*

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite

4.4.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.4.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.4.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.5. Description de l'usage

Tableau 11. Usage 5 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par pulvérisation automatique robotisée

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Pulvérisation automatique par robot Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du robot de traite. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Les trayons sont nettoyés par un robot doté de brosses automatiques.

Après la traite automatique, le désinfectant est pulvérisé automatiquement sur les trayons par un bras du faisceau de traite.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Le pulvérisateur est rincé automatiquement.

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.5.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.5.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.5.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI ⁽¹⁾ DU MÉTA-RCP 4

5.1. **Consignes d'utilisation**

Voir les consignes d'utilisation spécifiques du produit

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques au produit

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Mentionné dans la FDS

Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation: assurer un apport d'air frais; consulter un médecin en cas de symptômes.

En cas de contact avec la peau: laver immédiatement à l'eau et au savon puis rincer soigneusement.

En cas de contact avec les yeux: rincer l'œil ouvert sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion: se rincer la bouche puis boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Stabilité et réactivité

Réactivité: aucune réaction dangereuse connue.

Stabilité chimique: le produit est chimiquement stable dans un environnement d'utilisation normal (à température ambiante).

Possibilité de réactions dangereuses: aucune réaction dangereuse n'est à craindre dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter: non déterminées.

Substances incompatibles: non déterminées.

Produits de décomposition dangereux: aucun produit de décomposition dangereux connu.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Porter une combinaison de protection.

Assurer une ventilation suffisante.

Tenir toutes les sources d'inflammation éloignées, ne pas fumer.

⁽¹⁾ Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées relevant du méta-RCP4 considéré.

Précautions pour la protection de l'environnement: ne pas laisser ce produit pénétrer dans les égouts, dans les eaux de surface ou dans les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: recouvrir le produit d'un matériau absorbant (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois). Éliminer le produit en respectant les réglementations en vigueur.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Mentionné dans la FDS

Méthodes de traitement des déchets: déchets dangereux (AVV). Ne pas jeter ce produit avec les ordures ménagères. Ne pas laisser ce produit pénétrer dans les égouts. Doit être traité conformément aux réglementations officielles en vigueur.

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une installation d'épuration individuelle.

Produit nettoyant recommandé: eau, détergent si nécessaire.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation: 18 mois

Le produit doit être protégé du gel, stocké à une température ne dépassant pas 30 °C et maintenu à l'abri des rayons du soleil.

6. AUTRES INFORMATIONS

—

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 4

7.1. Nom(s) commercial (aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Noms commercial(aux)	Dip es silver				
Numéro d'autorisation	EU-0018724-0005 1-4				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		2,5
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0

MÉTA-RCP 5

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 5

1.1. Identification du méta-RCP 5

Identifiant	méta RCP 5
-------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-5
--------	-----

1.3. **Type(s) de produit(s)**

Type(s) de produit(s)	TP03 - Hygiène vétérinaire

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 5

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP 5**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0	0
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,16	1,16
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0	0

2.2. **Type(s) de formulation du méta-RCP 5**

Formulation	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 5

Mentions de danger	
Conseils de prudence	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants.

4. USAGE(S) AUTORISÉ(S) DU MÉTA-RCP 5

4.1. **Description de l'usage**

Tableau 12. Usage 1 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par trempage manuel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage manuel au moyen d'un gobelet de trempage Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque traxon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur environ 3 cm.

Si nécessaire, faire l'appoint de désinfectant dans le gobelet du dispositif de trempage en pressant le réservoir. Réapprovisionner le réservoir avec le désinfectant si nécessaire.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2. Description de l'usage

Tableau 13. Usage 2 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par pulvérisation manuelle avec un pulvérisateur à gâchette

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite

Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser la partie supérieure du pulvérisateur à gâchette sur le réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur à gâchette en veillant à ce qu'environ 3 cm du traxon autour du conduit papillaire soient recouverts de désinfectant.

Réapprovisionner le réservoir du pulvérisateur à gâchette avec le désinfectant si nécessaire.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Après la désinfection, vider le réservoir puis le nettoyer ainsi que le pulvérisateur à gâchette en les rinçant à l'eau.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Éviter de travailler dans l'embrun de pulvérisation.

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.3. Description de l'usage

Tableau 14. Usage 3 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électrique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures

Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électrique Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache et y plonger l'une des lances d'aspiration du pulvérisateur électrique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur électrique en veillant à ce qu'environ 3 cm du trayon autour du conduit papillaire soient recouverts de désinfectant.

Remplacer le bidon vide par un bidon neuf contenant la quantité nécessaire de produit prêt à l'emploi.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Après la désinfection, placer la lance d'aspiration dans un seau d'eau puis pomper de l'eau dans le pulvérisateur pour le nettoyer.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Éviter de travailler dans l'embrun de pulvérisation.

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.4. Description de l'usage

Tableau 15. Usage 4 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par trempage automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—

Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage automatique Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du système de trempage automatique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Après la traite, le vide est désactivé et le désinfectant pour trayon est injecté dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 5 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé.

Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex: avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite.

Le processus est entièrement automatique.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.5. Description de l'usage

Tableau 16. Usage 5 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par pulvérisation automatique robotisée

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Pulvérisation automatique par robot Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du robot de traite. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Les trayons sont nettoyés par un robot doté de brosses automatiques.

Après la traite automatique, le désinfectant est pulvérisé automatiquement sur les trayons par un bras du faisceau de traite.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Le pulvérisateur est rincé automatiquement.

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI ⁽¹⁾ DU MÉTA-RCP 5

5.1. **Consignes d'utilisation**

Voir les consignes d'utilisation spécifiques du produit

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques au produit

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Mentionné dans la FDS

Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation: assurer un apport d'air frais; consulter un médecin en cas de symptômes.

En cas de contact avec la peau: laver immédiatement à l'eau et au savon puis rincer soigneusement.

En cas de contact avec les yeux: rincer l'œil ouvert sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion: se rincer la bouche puis boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Stabilité et réactivité

Réactivité: aucune réaction dangereuse connue.

Stabilité chimique: le produit est chimiquement stable dans un environnement d'utilisation normal (à température ambiante).

Possibilité de réactions dangereuses: aucune réaction dangereuse n'est à craindre dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter: non déterminées.

Substances incompatibles: non déterminées.

Produits de décomposition dangereux: aucun produit de décomposition dangereux connu.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Porter une combinaison de protection.

Assurer une ventilation suffisante.

Tenir toutes les sources d'inflammation éloignées, ne pas fumer.

Précautions pour la protection de l'environnement: ne pas laisser ce produit pénétrer dans les égouts, dans les eaux de surface ou dans les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: recouvrir le produit d'un matériau absorbant (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois). Éliminer le produit en respectant les réglementations en vigueur.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Mentionné dans la FDS

Méthodes de traitement des déchets: déchets dangereux (AVV). Ne pas jeter ce produit avec les ordures ménagères. Ne pas laisser ce produit pénétrer dans les égouts. Doit être traité conformément aux réglementations officielles en vigueur.

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une installation d'épuration individuelle.

Produit nettoyant recommandé: eau, détergent si nécessaire.

⁽¹⁾ Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées relevant du méta-RCP5 considéré.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation: 18 mois

Le produit doit être protégé du gel, stocké à une température ne dépassant pas 30 °C et maintenu à l'abri des rayons du soleil.

6. AUTRES INFORMATIONS

—

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 5

7.1. Nom(s) commercial (aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Noms commercial(aux)	Dip es SF Dip es SF 3.0 Iod Dip S 30 P Dip es SF 1.4 Iod-Dip S 14 P EUTADIPP				
Numéro d'autorisation	EU-0018724-0006 1-5				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,16
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0

MÉTA-RCP 6

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 6

1.1. Identification du méta-RCP 6

Identifiant	méta RCP 6
-------------	------------

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro	1-6
--------	-----

1.3. Type(s) de produit(s)

Type(s) de produit(s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
-----------------------	----------------------------

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 6

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP 6

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0	0

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,16	1,16
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0	0

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP 6

Formulation	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 6

Mentions de danger	
Conseils de prudence	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants.

4. USAGE(S) AUTORISÉ(S) DU MÉTA-RCP 6

4.1. Description de l'usage

Tableau 17. Usage 1 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection pré-traite des trayons par application manuelle de mousse

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) avant la traite
Méthode(s) d'application	Application manuelle de la mousse à l'aide d'un gobelet mousseur Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application avant la traite: 2 à 3 fois par jour (avant chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser le gobelet mousseur au sommet du réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique avant la désinfection prétraite.

Avant la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet mousseur en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur environ 3 cm.

Laisser le produit agir sur les trayons pendant au moins 60 secondes.

Si nécessaire, faire l'appoint de désinfectant dans le gobelet du dispositif mousseur en pressant le réservoir. Réapprovisionner le réservoir avec le désinfectant si nécessaire.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet mousseur en les rinçant à l'eau.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Ce produit peut être utilisé pour la désinfection pré-traité comme pour la désinfection post-traité. Toutefois, il ne doit pas être combiné à un autre produit à base d'iode.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2. Description de l'usage

Tableau 18. Usage 2 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traité des trayons par application manuelle de mousse

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Application manuelle de la mousse à l'aide d'un gobelet mousseur Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser le gobelet mousseur au sommet du réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet mousseur en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur environ 3 cm.

Si nécessaire, faire l'appoint de désinfectant dans le gobelet du dispositif mousseur en pressant le réservoir. Réapprovisionner le réservoir avec le désinfectant si nécessaire.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet mousseur en les rinçant à l'eau.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Ce produit peut être utilisé pour la désinfection pré-traite comme pour la désinfection post-traite. Toutefois, il ne doit pas être combiné à un autre produit à base d'iode.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.3. Description de l'usage

Tableau 19. Usage 3 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par application automatique de mousse

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Application automatique de mousse Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du système d'application de mousse automatique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Après la traite, le vide est désactivé et le désinfectant pour trayon est injecté dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet mousser par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 5 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système d'application de mousse automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé.

Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex: avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite.

Le processus est entièrement automatique.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Ce produit peut être utilisé pour la désinfection pré-traite comme pour la désinfection post-traite. Toutefois, il ne doit pas être combiné à un autre produit à base d'iode.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.4. Description de l'usage

Tableau 20. Usage 4 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection pré- et posttraite des trayons par application manuelle de mousse

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) avant et après la traite
Méthode(s) d'application	Application manuelle de la mousse à l'aide d'un gobelet mousser Voir les instructions d'utilisation

Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application avant et après la traite: 4 à 6 fois par jour (avant et après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser le gobelet mousseur au sommet du réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique avant la désinfection prétraite.

Avant la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet mousseur en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur environ 3 cm.

Laisser le produit agir sur les trayons pendant au moins 60 secondes.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec un chiffon immédiatement avant la traite. Après la traite, désinfecter à nouveau en appliquant de la mousse selon la procédure décrite ci-dessus.

Si nécessaire, faire l'appoint de désinfectant dans le gobelet du dispositif de trempage en pressant le réservoir. Réapprovisionner le réservoir avec le désinfectant si nécessaire.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Ce produit peut être utilisé pour la désinfection pré-traite comme pour la désinfection post-traite. Toutefois, il ne doit pas être combiné à un autre produit à base d'iode.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI ⁽¹⁾ DU MÉTA-RCP 6

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les consignes d'utilisation spécifiques du produit

⁽¹⁾ Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées relevant du méta-RCP6 considéré.

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques au produit

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Mentionné dans la FDS

Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation: assurer un apport d'air frais; consulter un médecin en cas de symptômes.

En cas de contact avec la peau: laver immédiatement à l'eau et au savon puis rincer soigneusement.

En cas de contact avec les yeux: rincer l'œil ouvert sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion: se rincer la bouche puis boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Stabilité et réactivité

Réactivité: aucune réaction dangereuse connue.

Stabilité chimique: le produit est chimiquement stable dans un environnement d'utilisation normal (à température ambiante).

Possibilité de réactions dangereuses: aucune réaction dangereuse n'est à craindre dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter: non déterminées.

Substances incompatibles: non déterminées.

Produits de décomposition dangereux: aucun produit de décomposition dangereux connu.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Porter une combinaison de protection.

Assurer une ventilation suffisante.

Tenir toutes les sources d'inflammation éloignées, ne pas fumer.

Précautions pour la protection de l'environnement: ne pas laisser ce produit pénétrer dans les égouts, dans les eaux de surface ou dans les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: recouvrir le produit d'un matériau absorbant (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois). Éliminer le produit en respectant les réglementations en vigueur.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Mentionné dans la FDS

Méthodes de traitement des déchets: déchets dangereux (AVV). Ne pas jeter ce produit avec les ordures ménagères. Ne pas laisser ce produit pénétrer dans les égouts. Doit être traité conformément aux réglementations officielles en vigueur.

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une installation d'épuration individuelle.

Produit nettoyant recommandé: eau, détergent si nécessaire.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation: 18 mois

Le produit doit être protégé du gel, stocké à une température ne dépassant pas 30 °C et maintenu à l'abri des rayons du soleil.

6. AUTRES INFORMATIONS

—

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 6

7.1. **Nom(s) commercial (aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Noms commercial(aux)	Dip es Io-foam Dip es Io-foam 1.4 Iod-Dip Io-foam BaktoStop foam				
Numéro d'autorisation	EU-0018724-0007 1-6				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,16
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0

MÉTA-RCP 7

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 7

1.1. **Identification du méta-RCP 7**

Identifiant	méta RCP 7
-------------	------------

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-7
--------	-----

1.3. **Type(s) de produit(s)**

Type(s) de produit(s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
-----------------------	----------------------------

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 7

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP 7**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,14	0,14
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		0	0
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,11	0,33

2.2. **Type(s) de formulation du méta-RCP 7**

Formulation	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 7

Mentions de danger	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu dans local/regional/national/international regulation Éliminer le récipient dans local/regional/national/international regulation

4. USAGE(S) AUTORISÉ(S) DU MÉTA-RCP 7

4.1. **Description de l'usage**

Tableau 21. Usage 1 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par trempage manuel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage manuel au moyen d'un gobelet de trempage Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage*

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur environ 3 cm.

Si nécessaire, faire l'appoint de désinfectant dans le gobelet du dispositif de trempage en pressant le réservoir. Réapprovisionner le réservoir avec le désinfectant si nécessaire.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2. Description de l'usage

Tableau 22. Usage 2 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par application manuelle de mousse

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Application manuelle de la mousse à l'aide d'un gobelet mousseur Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser le gobelet mousseur au sommet du réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet mousser en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur environ 3 cm.

Si nécessaire, faire l'appoint de désinfectant dans le gobelet du dispositif mousser en pressant le réservoir. Réapprovisionner le réservoir avec le désinfectant si nécessaire.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet mousser en les rinçant à l'eau.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.3. Description de l'usage

Tableau 23. Usage 3 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par pulvérisation manuelle avec un pulvérisateur à gâchette

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser la partie supérieure du pulvérisateur à gâchette sur le réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur à gâchette en veillant à ce qu'environ 3 cm du trayon autour du conduit papillaire soient recouverts de désinfectant.

Réapprovisionner le réservoir du pulvérisateur à gâchette avec le désinfectant si nécessaire.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Après la désinfection, vider le réservoir puis le nettoyer ainsi que le pulvérisateur à gâchette en les rinçant à l'eau.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé dans la fiche produit par le titulaire de l'autorisation) pendant la désinfection des trayons post-traite par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette.

Éviter de travailler dans l'embrun de pulvérisation.

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.4. Description de l'usage

Tableau 24. Usage 4 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électrique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électrique Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache et y plonger l'une des lances d'aspiration du pulvérisateur électrique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur électrique en veillant à ce qu'environ 3 cm du trayon autour du conduit papillaire soient recouverts de désinfectant.

Remplacer le bidon vide par un bidon neuf contenant la quantité nécessaire de produit prêt à l'emploi.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Après la désinfection, placer la lance d'aspiration dans un seau d'eau puis pomper de l'eau dans le pulvérisateur pour le nettoyer.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé dans la fiche produit par le titulaire de l'autorisation) pendant la désinfection post-traite des trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électrique.

Éviter de travailler dans l'embrun de pulvérisation.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.5. Description de l'usage

Tableau 25. Usage 5 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par trempage automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage automatique Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du système de trempage automatique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Après la traite, le vide est désactivé et le désinfectant pour trayon est injecté dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 5 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé.

Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex: avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite.

Le processus est entièrement automatique.

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.6. Description de l'usage

Tableau 26. Usage 6 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par application automatique de mousse

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite

Méthode(s) d'application	Application automatique de mousse Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du système d'application de mousse automatique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Après la traite, le vide est désactivé et le désinfectant pour trayon est injecté dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet mousser par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 5 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système d'application de mousse automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé.

Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex: avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite.

Le processus est entièrement automatique.

4.6.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.6.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.6.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.6.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.7. Description de l'usage

Tableau 27. Usage 7 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par pulvérisation automatique robotisée

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures

Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Pulvérisation automatique par robot Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.7.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du robot de traite. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Les trayons sont nettoyés par un robot doté de brosses automatiques.

Après la traite automatique, le désinfectant est pulvérisé automatiquement sur les trayons par un bras du faisceau de traite.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Le pulvérisateur est rincé automatiquement.

4.7.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.7.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.7.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.7.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI ⁽¹⁾ DU MÉTA-RCP 7

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les consignes d'utilisation spécifiques du produit

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques au produit

⁽¹⁾ Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées relevant du méta-RCP7 considéré.

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Mentionné dans la FDS

Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation: assurer un apport d'air frais; consulter un médecin en cas de symptômes.

En cas de contact avec la peau: laver à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux: rincer l'œil ouvert sous l'eau courante pendant plusieurs minutes. Ensuite, consulter un médecin.

En cas d'ingestion: se rincer la bouche puis boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin.

Stabilité et réactivité

Possibilité de réactions dangereuses: ce produit réagit en présence d'agents oxydants et réducteurs.

Conditions à éviter: aucune donnée disponible.

Substances incompatibles: aucune donnée disponible.

Produits de décomposition dangereux: iode (lors du réchauffage).

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: aucune mesure spéciale requise.

Précautions pour la protection de l'environnement: ne pas laisser ce produit pénétrer en grande quantité dans les égouts ou les plans d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: recouvrir le produit d'un matériau absorbant (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois). Éliminer le produit en respectant les réglementations en vigueur.

5.4. **Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

Mentionné dans la FDS

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: doit être traité conformément aux réglementations officielles en vigueur.

Code déchet: selon le règlement instituant le catalogue européen des déchets (CED), les codes déchets doivent être attribués en fonction du secteur et du processus.

Catalogue européen des déchets: selon le règlement instituant le CED, les codes déchets doivent être attribués en fonction du secteur et du procédé d'utilisation du produit.

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une installation d'épuration individuelle.

Produit nettoyant recommandé: eau, détergent si nécessaire.

5.5. **Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de conservation: 24 mois

Le produit doit être protégé du gel, stocké à une température ne dépassant pas 30 °C et maintenu à l'abri des rayons du soleil.

6. AUTRES INFORMATIONS

—

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 7

7.1. **Nom(s) commercial (aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Noms commercial(aux)	calgodip D 1200 Jod-Dip S 12 Dip es SF 1200				
Numéro d'autorisation	EU-0018724-0008 1-7				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,14
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		0
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,15

MÉTA-RCP 8

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 8

1.1. **Identification du méta-RCP 8**

Identifiant	méta RCP 8
-------------	------------

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-8
--------	-----

1.3. **Type(s) de produit(s)**

Type(s) de produit(s)	TP03 - Hygiène vétérinaire
-----------------------	----------------------------

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 8

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP 8**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,14	0,54
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		0	0
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,11	0,33

2.2. **Type(s) de formulation du méta-RCP 8**

Formulation	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 8

Mentions de danger	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu dans local/regional/national/international regulation Éliminer le récipient dans local/regional/national/international regulation

4. USAGE(S) AUTORISÉ(S) DU MÉTA-RCP 8

4.1. **Description de l'usage**

Tableau 28. Usage 1 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par trempage manuel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage manuel au moyen d'un gobelet de trempage Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage*

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur environ 3 cm.

Si nécessaire, faire l'appoint de désinfectant dans le gobelet du dispositif de trempage en pressant le réservoir. Réapprovisionner le réservoir avec le désinfectant si nécessaire.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2. Description de l'usage

Tableau 29. Usage 2 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par trempage automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage automatique Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du système de trempage automatique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Après la traite, le vide est désactivé et le désinfectant pour trayon est injecté dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 5 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé.

Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex: avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite.

Le processus est entièrement automatique.

4.2.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage*

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite

4.2.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI ⁽¹⁾ DU MÉTA-RCP 8

5.1. **Consignes d'utilisation**

Voir les consignes d'utilisation spécifiques du produit

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques au produit

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Mentionné dans la FDS

Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation: assurer un apport d'air frais; consulter un médecin en cas de symptômes.

En cas de contact avec la peau: laver à l'eau et au savon. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux: rincer l'œil ouvert sous l'eau courante pendant plusieurs minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion: se rincer la bouche puis boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

Stabilité et réactivité

Réactivité: aucune autre information disponible.

Stabilité chimique/décomposition thermique/conditions à éviter: aucune décomposition si le produit est utilisé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses: aucune réaction dangereuse connue.

Conditions à éviter: aucune donnée disponible.

Substances incompatibles: aucune donnée disponible.

⁽¹⁾ Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées relevant du méta-RCP8 considéré.

Produits de décomposition dangereux: iode (lors du réchauffage).

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: aucune mesure spéciale requise.

Précautions pour la protection de l'environnement: ne pas laisser ce produit pénétrer en grande quantité dans les égouts ou les plans d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: recouvrir le produit d'un matériau absorbant (sable, diatomite, liants acides, liants universels). Ne pas utiliser de matériaux combustibles comme de la sciure. Éliminer le produit en respectant les réglementations en vigueur.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Mentionné dans la FDS

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: doit être traité conformément aux réglementations officielles en vigueur.

Code déchet: selon le règlement instituant le catalogue européen des déchets (CED), les codes déchets doivent être attribués en fonction du secteur et du processus.

Catalogue européen des déchets: selon le règlement instituant le CED, les codes déchets doivent être attribués en fonction du secteur et du procédé d'utilisation du produit.

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une installation d'épuration individuelle.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation: 24 mois

Le produit doit être protégé du gel, stocké à une température ne dépassant pas 30 °C et maintenu à l'abri des rayons du soleil.

6. AUTRES INFORMATIONS

—

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 8

7.1. Nom(s) commercial (aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Noms commercial(aux)	calgodip D 3000 Film Jod-Dip F 30 Jod Dipp 30 Film (Technolit) Jod 30 Film (Iwetec) Dip es barriere 3000 Lerapur Dip Jod 30 BaktoStop barrier color 3.0				
Numéro d'autorisation	EU-0018724-0009 1-8				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,34
Polyvinylpyrrolidone iode		Substance active	25655-41-8		0
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,26

7.2. **Nom(s) commercial (aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel**

Noms commercial(aux)	calgodip D 5000 Jod Dip F 50 Jod Dipp 50 (Iwetec) Jod-Dipp 50 (Technolit) Dip es barriere 5000 BaktoStop barrier 5.0				
Numéro d'autorisation	EU-0018724-0010 1-8				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,54
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		0
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,26

MÉTA-RCP 9

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE MÉTA-RCP 9

1.1. **Identification du méta-RCP 9**

Identifiant	méta RCP 9
-------------	------------

1.2. **Suffixe du numéro d'autorisation**

Numéro	1-9
--------	-----

1.3. **Type(s) de produit(s)**

Type(s) de produit(s)	TP03 - Hygiène vétérinaire

2. COMPOSITION DU MÉTA-RCP 9

2.1. **Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP 9**

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min.	Max.
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,34	0,34
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		0	0
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,11	0,33

2.2. **Type(s) de formulation du méta-RCP 9**

Formulation	AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE DU MÉTA-RCP 9

Mentions de danger	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu dans local/regional/national/international regulation Éliminer le récipient dans local/regional/national/international regulation

4. USAGE(S) AUTORISÉ(S) DU MÉTA-RCP 9

4.1. **Description de l'usage**

Tableau 30. Usage 1 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par trempage manuel

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage manuel au moyen d'un gobelet de trempage Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.1.1. *Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage*

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser le gobelet de trempage au sommet du réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite. Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet de trempage en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur environ 3 cm.

Si nécessaire, faire l'appoint de désinfectant dans le gobelet du dispositif de trempage en pressant le réservoir. Réapprovisionner le réservoir avec le désinfectant si nécessaire.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet de trempage en les rinçant à l'eau.

4.1.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage*

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.1.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.1.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2. **Description de l'usage**

Tableau 31. Usage 2 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par application manuelle de mousse

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Application manuelle de la mousse à l'aide d'un gobelet mousseur Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.2.1. *Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage*

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser le gobelet mousseur au sommet du réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, presser le réservoir puis mettre le gobelet mousseur en place sur chaque trayon, par en-dessous, en veillant à ce que les trayons soient immergés dans le désinfectant sur environ 3 cm.

Si nécessaire, faire l'appoint de désinfectant dans le gobelet du dispositif mousseur en pressant le réservoir. Réapprovisionner le réservoir avec le désinfectant si nécessaire.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Une fois la désinfection terminée, vider le réservoir puis nettoyer ce dernier ainsi que le gobelet mousser en les rinçant à l'eau.

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.3. Description de l'usage

Tableau 32. Usage 3 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par pulvérisation manuelle avec un pulvérisateur à gâchette

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour remplir le dispositif applicateur de produit.

Remplir le réservoir de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache puis visser la partie supérieure du pulvérisateur à gâchette sur le réservoir. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur à gâchette en veillant à ce qu'environ 3 cm du trayon autour du conduit papillaire soient recouverts de désinfectant.

Réapprovisionner le réservoir du pulvérisateur à gâchette avec le désinfectant si nécessaire.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Après la désinfection, vider le réservoir puis le nettoyer ainsi que le pulvérisateur à gâchette en les rinçant à l'eau.

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé dans la fiche produit par le titulaire de l'autorisation), une combinaison de protection et des bottes résistantes aux produits chimiques pendant la désinfection des trayons post-traite par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur à gâchette.

Éviter de travailler dans l'embrun de pulvérisation.

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.4. Description de l'usage

Tableau 33. Usage 4 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électrique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électrique Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi en comptant 5 ml de produit par vache et y plonger l'une des lances d'aspiration du pulvérisateur électrique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Nettoyer soigneusement les trayons en les essuyant avec une serviette en papier/lingette à usage unique juste avant la traite.

Après la traite, pulvériser le désinfectant sur les trayons à l'aide du pulvérisateur électrique en veillant à ce qu'environ 3 cm du trayon autour du conduit papillaire soient recouverts de désinfectant.

Remplacer le bidon vide par un bidon neuf contenant la quantité nécessaire de produit prêt à l'emploi.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Après la désinfection, placer la lance d'aspiration dans un seau d'eau puis pomper de l'eau dans le pulvérisateur pour le nettoyer.

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Porter des gants résistants aux produits chimiques (le matériau des gants doit être précisé dans la fiche produit par le titulaire de l'autorisation), une combinaison de protection et des bottes résistantes aux produits chimiques pendant la désinfection post-traite des trayons par pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur électrique.

Éviter de travailler dans l'embrun de pulvérisation.

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.5. Description de l'usage

Tableau 34. Usage 5 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par trempage automatique

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Trempage automatique Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du système de trempage automatique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Après la traite, le vide est désactivé et le désinfectant pour trayon est injecté dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet trayeur par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 5 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système de trempage automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé.

Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex: avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite.

Le processus est entièrement automatique.

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.6. Description de l'usage

Tableau 35. Usage 6 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par application automatique de mousse

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Application automatique de mousse Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du système d'application de mousse automatique. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Après la traite, le vide est désactivé et le désinfectant pour trayon est injecté dans un collecteur situé sur la griffe. Après le retrait du gobelet mousser par le système de dépose automatique du faisceau trayeur, les trayons sont enduits d'environ 5 ml de solution de trempage. Après le retrait du faisceau trayeur, chaque manchon du système d'application de mousse automatique est soigneusement rincé à l'eau puis séché à l'air comprimé.

Après chaque traite du troupeau, afin de finaliser le nettoyage, les manchons sont désinfectés (ex: avec un produit à base de chlore) puis de nouveau séchés à l'air comprimé.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Le système de traite est alors prêt pour la prochaine traite.

Le processus est entièrement automatique.

4.6.2. Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.6.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.6.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.6.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.7. Description de l'usage

Tableau 36. Usage 7 – Désinfection des trayons de bétail laitier: désinfection post-traite des trayons par pulvérisation automatique robotisée

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description exacte de l'utilisation autorisée	—
Organisme(s) cible(s) (y compris les stades de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons de bétail laitier (vaches laitières) après la traite
Méthode(s) d'application	Pulvérisation automatique par robot Voir les instructions d'utilisation
Doses et fréquences d'application	Vaches: 5 ml par traitement Application après la traite: 2 à 3 fois par jour (après chaque traite)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux des emballages	Jerrican (PEHD): 5 – 60 kg Fût (PEHD): 60 – 200 kg GRV (PEHD): 600 - 1 000 kg

4.7.1. *Consignes d'utilisation spécifiques à l'usage*

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant emploi.

Ouvrir un bidon de produit prêt à l'emploi et y plonger l'un des tubes d'aspiration du robot de traite. Éviter tout déversement de l'excédent de produit.

Les trayons sont nettoyés par un robot doté de brosses automatiques.

Après la traite automatique, le désinfectant est pulvérisé automatiquement sur les trayons par un bras du faisceau de traite.

Laisser le produit sur les trayons jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux en position debout pendant au moins 5 minutes après le traitement.

Le pulvérisateur est rincé automatiquement.

4.7.2. *Mesures de gestion des risques spécifiques à l'usage*

Si une désinfection pré-traite et une désinfection post-traite sont nécessaires, l'utilisation d'un autre produit ne contenant pas d'iode doit être envisagée pour la désinfection pré-traite.

4.7.3. *Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.7.4. *Le cas échéant, les instructions pour l'élimination sans danger du produit et de son emballage*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

4.7.5. *Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage*

Voir les instructions générales d'emploi du produit

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI ⁽¹⁾ DU MÉTA-RCP 9

5.1. **Consignes d'utilisation**

Voir les consignes d'utilisation spécifiques du produit

5.2. **Mesures de gestion des risques**

Voir les mesures de gestion des risques spécifiques au produit

5.3. **Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Mentionné dans la FDS

Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation: assurer un apport d'air frais; consulter un médecin en cas de symptômes.

En cas de contact avec la peau: laver à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux: rincer l'œil ouvert sous l'eau courante pendant plusieurs minutes. Ensuite, consulter un médecin.

En cas d'ingestion: se rincer la bouche puis boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin.

Stabilité et réactivité

Possibilité de réactions dangereuses: ce produit réagit en présence d'agents oxydants et réducteurs.

Conditions à éviter: aucune donnée disponible.

Substances incompatibles: aucune donnée disponible.

Produits de décomposition dangereux: iode (lors du réchauffage).

⁽¹⁾ Les instructions d'utilisation, mesures d'atténuation des risques et autres instructions figurant sous la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées relevant du méta-RCP9 considéré.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: aucune mesure spéciale requise.

Précautions pour la protection de l'environnement: ne pas laisser ce produit pénétrer en grande quantité dans les égouts ou les plans d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: recouvrir le produit d'un matériau absorbant (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois). Éliminer le produit en respectant les réglementations en vigueur.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Mentionné dans la FDS

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: doit être traité conformément aux réglementations officielles en vigueur.

Code déchet: selon le règlement instituant le catalogue européen des déchets (CED), les codes déchets doivent être attribués en fonction du secteur et du processus.

Catalogue européen des déchets: selon le règlement instituant le CED, les codes déchets doivent être attribués en fonction du secteur et du procédé d'utilisation du produit.

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux réglementations locales en vigueur. Le produit utilisé peut être vidé dans les égouts ou sur un tas de fumier si les réglementations locales l'autorisent. Éviter de déverser le produit dans une installation d'épuration individuelle.

Produit nettoyant recommandé: eau, détergent si nécessaire.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation: 24 mois

Le produit doit être protégé du gel, stocké à une température ne dépassant pas 30 °C et maintenu à l'abri des rayons du soleil.

6. AUTRES INFORMATIONS

—

7. TROISIÈME NIVEAU D'INFORMATION: PRODUITS INDIVIDUELS DANS LE MÉTA-RCP 9

7.1. Nom(s) commercial (aux), numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Noms commercial(aux)	calgodip D 3000 Jod-Dip S 30 Bestfarm Dip Premium Jod 30 Universal (Iwetec) Jod-Dipp 30 (Technolit) Dip es SF 3000 Lerapur Jod SP 30				
Numéro d'autorisation	EU-0018724-0011 1-9				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0,34
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		0
Acide acétique	Acide acétique	Substance non active	64-19-7	200-580-7	0,26